

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Un Bretton Woods dont l'espèce se souviene

- Gazette - Débats -

Date de mise en ligne : samedi 18 octobre 2008

Revue du Mauss permanente

Cet article a été publié sous le titre : "La survie de l'espèce l'exige" dans le Supplément du monde du 12-13 octobre 2008. Nous le reproduisons avec l'aimable autorisation de Paul Jorion. Suivent des commentaires de Louis Maïttier et de Jean-Paul Vignal.

La situation actuelle est très grave : il n'existe aujourd'hui aucune position de repli. Il faut comprendre ce qui s'est passé et produire à partir de là, des solutions neuves : entièrement neuves, car les demi-mesures, on l'observe chaque jour, en Europe comme aux États Unis, sont aussitôt emportées par la bourrasque.

Une refonte radicale des accords de Bretton Woods passe par une redéfinition des fonctions exercées par les banques centrales.

Dans le cadre du capitalisme, le capitaliste avance un capital à un entrepreneur qui fera fructifier celui-ci par son entreprise. Il se partagent ensuite le surplus généré par la combinaison de ces avances et du travail humain (et des rayons du soleil, ajoutaient les auteurs anciens). Or depuis 1975 environ, les investisseurs - les « capitalistes » - et les dirigeants d'entreprises ont eu la folie de substituer à la part déclinante du surplus revenant aux salariés, le crédit à la consommation. La réalité les a rattrapés et nous payons aujourd'hui tous le prix d'une telle cupidité.

Les banques centrales ont joué ici un rôle particulier, devenant des machines de guerre entre les mains des investisseurs seuls, manipulant les taux d'intérêt pour faire taire les entrepreneurs sous la menace de la fermeture d'entreprise et les salariés sous celle du chômage.

Les intérêts récompensent le capitaliste des avances consenties à l'entrepreneur. Pour que les intérêts puissent être versés, il faut que ces avances aient créé une authentique richesse. Or, le prêt à la consommation ne remplit pas ces conditions : le versement des intérêts est ponctionné sur le salaire de l'emprunteur, produit de son labeur, et nullement sur un surplus généré grâce aux avances. Lorsque les salaires déclinent, les ménages empruntent davantage. Les fonds ne constituent pas une avance productive mais le bouche-trou d'un salaire insuffisant. Du coup, les ménages gèrent leur budget à l'instar d'une « cavalerie » (1). Il vient un moment où la masse salariale décline à ce point que la cavalerie rentre dans le mur. C'est ce qui vient d'arriver.

Une mission délicate avait été confiée aux banques centrales : s'assurer que la monnaie reflète la richesse créée comme surplus et non, comme c'est le cas aujourd'hui, le montant des paris faits partout dans le monde. Il faut que cette mission redevienne d'urgence leur tâche essentielle, réduisant la masse monétaire quand la richesse se contracte et l'accroissant quand elle est en expansion. Ce rôle, elles l'ont assumé par le passé, mais dans un cadre faussé de deux manières. Faussé premièrement parce que représentant les intérêts des seuls investisseurs, alors qu'elles devraient représenter la nation tout entière : investisseurs, dirigeants d'entreprises et salariés, dans le cadre d'une redistribution juste de la richesse entre eux. Faussé deuxièmement, parce qu'aveugle à la nature finie du monde que nous habitons : comptabilisant comme bénéfice net le pillage des ressources naturelles non-renouvelables alors que la richesse doit se juger à sa juste mesure : à l'aune de la santé de la planète, où son épuisement doit être enregistré au passif.

Un **Bretton Woods II** ne doit pas viser à modifier la nature humaine : il s'y casserait les dents. Mais le système financier est en morceaux. Le rebâtir ne sera pas un luxe car ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la survie de l'espèce. Celle-ci réclame un Bretton Woods dont elle puisse se souvenir, où l'on définisse des principes à valoir pour les siècles des siècles : ceux d'une constitution pour l'économie axée sur la reconstruction du système financier et qui lui rende sa fonction première d'être le système sanguin de l'économie réelle, celle de la production, de la

distribution et de la répartition des richesses. Une constitution veille à ce que les états de fait ne dictent pas leur loi : elle se désintéresse du cas par cas pour se contenter d'énoncer des principes directeurs établissant un cadre de référence qui permette de juger non seulement ce qui est mais ce qui adviendra.

(1) Commentaire de Louis Maâtrier

C'est pour cette raison que l'usure, c'est-à-dire le crédit à la consommation, a été formellement interdit depuis ... (restons en France et ne remontons pas à Solon) .. les Mérovingiens jusqu'à la Révolution, et ensuite très fortement réglementé au XXe siècle jusqu'aux Giscardiens (Balladur, Madelain, Minc, Attali, Sarkozy).

Le prêt à intérêt n'était par contre pas interdit pour les affaires : le prêt étant considéré comme une forme d'association à une activité marchande, avec la participation aux profits et aux pertes de l'entreprise (il était cependant interdit dans les domaines non marchands comme l'agriculture, et permis pour la construction d'immeubles d'habitation : un crédit foncier d'État existait à Paris au XVIIIe siècle). Il y a donc une différence fondamentale de nature entre prêt à la consommation (ou prêt de trésorerie) et prêt d'établissement (ou d'exploitation).

Il convient de se rappeler que jusqu'aux années 1975,

- ▶ 1) tous les ménages bénéficiaient de crédit sans avoir de banque. Ma grand-mère n'avait pas de carnet de chèque, mais elle avait des comptes chez tous les commerçants, et elle recevait son compte tous les mois, tous les trimestres, ou tous les ans, selon le domaine. J'ai retrouvé des notes de médecin ou de dentiste qui récapitulaient toutes les interventions faites pour sa famille pendant un an. Elle payait la somme, assez importante, sans discuter et par retour de courrier. Faute de quoi, son crédit aurait été entamé, elle aurait été discréditée, et on lui aurait demandé de régler comptant, ce qui était une honte. La possession d'une maison participait fondamentalement du crédit des familles : sans être formellement données en garantie, elles matérialisaient et garantissaient leur crédit social qui n'était pas individuel, mais collectif. Sans propriété immobilière, pas de vraie citoyenneté économique.
- ▶ 2) tous les agents économiques travaillaient sur fonds propres : ils pouvaient emprunter à une banque pour se doter en capital, pour s'établir, mais ils possédaient assez de trésorerie pour accorder du crédit à tous leurs clients (un médecin ou un agriculteur pouvaient faire les avances d'une année d'exercice, alors qu'actuellement ils ont tous une trésorerie négative d'au moins un an). C'est effectivement à partir des années 1975 (le développement du système Carrefour et la diffusion de Dallas à la TV) que tout le monde s'est mis à gérer sa trésorerie, qu'il a été bien vu de se comporter comme un rat, c'est-à-dire de recouvrer le plus tôt possible, et de payer le plus tard possible.

Actuellement, les banques se sont attribué le monopole du crédit social, au point d'avoir fait oublier que le mot crédit ne désigne pas *a priori* un prêt bancaire, mais l'opinion favorable dont bénéficie une personne, ou plutôt un groupe de personnes solidaires, une famille dans la société où elle vit (le mot famille, vient de fama, en latin la réputation, le crédit, il veut dire littéralement groupe élémentaire de crédit) .

Actuellement, les entreprises travaillent toutes à découvert, et elles payent toutes un lourd tribut aux banques, et leurs activités seraient arrêtées si les banques leur retiraient leur crédit d'exploitation (le seul qui soit immédiatement exigible, *ad nutum*). Il y aurait alors un ralentissement de l'activité, une récession. Elle ne serait pas due à des difficultés économiques mais à la défaillance du secteur bancaire qui ne remplirait plus ses fonctions.

C'est pour prévenir cette défaillance que l'État se croit obligé "d'injecter des liquidités dans l'économie".

Malheureusement, cet argent ne va pas dans l'économie mais dans les banques, et les banques ont un trou tellement immense dans leur caisse qu'une très faible part de ces fonds restera disponible pour les entreprises : la plus grande part étant absorbée pour faire fonctionner, envers et contre tout, des établissements financiers en état de faillite outrepassé, et dont on n'exige pas qu'elles déposent leur bilan.

À mon avis, pour éviter que le pourrissement de la finance bancaire ne contamine l'économie et le commerce en asphyxiant leur trésorerie, il faudra cantonner tout le secteur financier malsain sans attendre la cessation de paiement, ce qui ne peut se faire qu'en obligeant tous ces établissements bancaires à déposer leur bilan et à se soumettre à une procédure normale de redressement judiciaire : calcul de la date de faillite, appel de toutes les créances avec leurs dates d'exigibilité et inventaire de tous les actifs, etc. Si elles en sont arrivées, comme on l'a vu aux USA, à avoir une situation réduite à 1% de leur capitalisation boursière, il est inutile d'essayer de les recapitaliser ou de les renflouer.

1) - Il faudrait, en attendant ce moment qui ne pourra pas être différé encore longtemps, que recréer un réseau indépendant de financement direct des secteurs économiques : un comptoir des entrepreneurs, un crédit agricole, un crédit foncier, peut-être en prévoyant de nationaliser ou reprendre certains réseaux d'agences bancaires existants.

2) - Il faudra aussi, si comme c'est prévisible, toutes ces injections de liquidités font brusquement démarrer un mouvement incontrôlable de dévaluation de toutes les devises internationales (une inflation géante), que l'État remette en circulation une monnaie locale avec support physique, des billets de la Banque de France. En effet, depuis 2000, la Fed et la BCE s'étaient entendues pour mettre en oeuvre une politique financière consistant à enrayer toute inflation sur les prix à la consommation, tout en favorisant l'inflation de tous les actifs (immobiliers et boursiers). Ce système est arrivé à ses limites il y a un an : soit les actifs redescendent, soit les prix remontent. Or, les quantités massives de liquidités qui sont sensées pallier au financement de l'activité économique sont utilisées pour empêcher la déflation des actifs financiers et absorbées par le marché boursier. Et la masse monétaire se retrouve considérablement augmentée alors que le volume de production et d'échange ne croît plus.

3) Pour le cas où le marché mondial traverserait une crise des moyens de paiements, il ne serait pas inutile de faire un bilan des activités économique nationales secteur par secteur, d'évaluer le niveau de dépendance des marchés mondiaux pour les secteurs vitaux (agriculture, énergie, etc.), et de chercher les moyens de pallier à une impossibilité temporaire d'importation

Louis Maïtrier

Commentaire de Jean-Paul Vignal

Merci Paul ! Il me semble que la pire erreur que l'on peut faire actuellement quand on essaie de trouver des pistes de sorties de crise consiste à faire confiance aux apprentis sorciers qui ont provoqué la catastrophe pour trouver la solution miracle qui remettra les compteurs à zéro. Or c'est exactement ce que l'on fait en débarrassant les banques des créances pourries qu'elles n'ont pas su ou pu revendre à temps. Ce jeu de patates chaudes encouragé par les agences de notation est, au demeurant, une des raisons du gel du marché interbancaire actuel, chacun se méfiant légitimement de son voisin, et espérant bien que l'Etat mettra la main dans la poche du contribuable pour éviter le pire. Depuis une bonne quinzaine d'années, la plupart des banques ont réalisé des profits d'anthologie sur les opérations qui tournent mal aujourd'hui. Ne serait-il pas logique de leur demander d'abord des comptes avant de déverser de l'argent par milliards dans le « trou noir » financier qu'elles sont devenues, et dans lequel elles menacent d'entraîner l'économie réelle ?

L'important aujourd'hui, c'est de miser l'essentiel des ressources disponibles sur les opérateurs qui créent de la valeur réelle, tant pis pour les banques. Celles qui ont fait leur métier, il y en a, survivront et ce ne sera que justice. La collectivité n'a pas à assumer les errements des autres, et l'économie réelle n'a pas à subventionner des parasites qui ont joué à la roulette les précieuses ressources qui leurs étaient confiées. Elle a mieux à faire avec ses ressources, et en particulier, à investir dans des procédés et des pratiques moins pilleurs et pollueurs de la biosphère que ceux qu'elle utilise aujourd'hui, dont les jours sont comptés.

Depuis 20 ans, et sous les yeux admiratifs des foules, le secteur financier a pillé sans vergogne l'économie réelle en l'utilisant comme support de ses créations de valeur spéculative virtuelle à coups de LBO, et de spéculation généralisée sur les actifs productifs, les matières premières, l'énergie et même la monnaie. On en est arrivé à ce point absurde où l'aspect spéculatif est désormais prépondérant dans la détermination des valeurs et des prix, - que l'on confond joyeusement pour faire bonne mesure - : ce qui est recherché c'est d'abord la variation de prix, celle qui génère la plus-value indispensable pour attirer les gogos, et qui, surtout, justifie la transaction pourvoyeuse de plantureuses commissions transactionnelles. La valeur intrinsèque du produit que représente en principe le dérivatif devient alors secondaire, et n'a guère plus qu'un rôle de support pour les arabesques mathématico-financières des Quants à l'affût de tous les prétextes qui peuvent influencer la valorisation, des plus futiles au plus sérieux pour garder quand même une façade convenable.

Pour survivre dans cet univers où le profil à trois mois représente la fin de l'histoire, les sociétés ont dû progressivement réduire la part des plus-values attribuées à leurs salariés, qui se trouvent aussi être des consommateurs. Tout a été bon, depuis les gains de productivité liés à l'introduction des techniques modernes de traitement de l'information jusqu'aux délocalisations radicales, en passant par la case « gel des salaires, pour cause de globalisation ». Résultat, pour que la consommation se maintienne, il a fallu trouver des artifices : les différentes bulles y ont pourvu, et permis de financer sans trop de craintes une augmentation irresponsable des crédits à la consommation. Est-il normal que l'on ait trouvé génial toutes ces ventes sur le thème : *achetez maintenant, payez dans 6 mois, dans un an, voire quand vous voulez pour les prêts hypothécaires les plus exotiques* ? Nos ancêtres avaient plus de bon sens et se seraient sans doute méfiés, mais dans une société où tout le monde acceptait sans broncher le concept de PER négatif (des pertes copieuses, parfois pour des dépenses somptuaires, multipliées par un coquet PER négatif égalent une plantureuse valorisation positive qui permet de somptueuses introductions en bourse) on était ringard quand on osait émettre un doute. L'attrition des salaires a aujourd'hui atteint le point de non-retour, au moins aux USA. Il est donc urgent de revoir le système de distribution de la plus-value entre entreprises, salaires, investisseurs et financiers, sous peine de clochardisation politiquement ingérable d'une fraction importante de la population.

En attendant, on devrait simplement commencer par se donner le temps de réfléchir en interdisant tous les paris sur l'économie, - comme on a pendant longtemps interdit ceux sur les événements sportifs, ce qui était, soit dit en passant, révélateur de curieuses échelles de valeur - : ceux sur la monnaie, d'abord, mais aussi ceux sur les matières premières, et sans doute aussi ceux sur les actifs immobiliers, industriels et commerciaux. Cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner l'économie de marché et revenir au dirigisme technocratique et à un contrôle des prix « stérilisateur » ; l'économie de marché est, selon la formule célèbre, la moins pire des solutions. Dans sa forme « parfaite » elle est même sans doute l'équivalent pour l'économie de ce qu'est la démocratie vraie en politique. Il faut simplement la rendre un peu moins imparfaite. Une des façons simples de le faire serait de mettre fin aux interférences et aux prélèvements abusifs des financiers en supprimant la régulation par la spéculation, créatrice par nature d'instabilité, pour la remplacer par une régulation de type assurance, dans laquelle les nécessaires contrepartistes gagnent le maximum quand rien ne bouge. Ce n'est pas simple, mais c'est faisable.

Jean-Paul Vignal